



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

OCT 31 1983

UN/SA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/16096  
28 octobre 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE/ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 28 OCTOBRE 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU YEMEN DEMOCRATIQUE  
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de transmettre par la présente le texte de la déclaration diffusée le 26 octobre 1983 par le Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen, concernant l'invasion militaire de la Grenade par les Etats-Unis.

Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdalla Saleh AL-ASHTAL

Annexe

Texte de la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen sur l'évolution de la situation à la Grenade

La République démocratique populaire du Yémen a suivi avec une extrême inquiétude l'évolution de la situation à la Grenade, depuis l'exécution du Premier Ministre précédent, Maurice Bishop, jusqu'à l'arrivée des troupes d'invasion américaines au matin du mardi 25 octobre 1983, au débarquement des marines américains sur les côtes de la Grenade et à l'occupation par ces forces des principales positions gouvernementales, sous le prétexte de sauver les vies de civils étrangers et de rétablir la sécurité et la stabilité, en réponse à la demande de certains Etats des Caraïbes dont les forces ont participé symboliquement à cette invasion. Ces prétextes n'ont aucun fondement juridique et les relations internationales et ne peuvent être considérés que comme un retour à l'ancienne politique colonialiste.

La République démocratique populaire du Yémen condamne cette invasion armée colonialiste de la République de la Grenade, qu'il considère comme la continuation d'une série d'interventions américaines dans les affaires intérieures des pays de l'Amérique centrale et des Caraïbes, interventions qui ont pris la forme de pressions politiques, économiques et militaires que les Etats-Unis exercent dans le cadre de leurs activités hostiles et de leurs complots contre les deux régimes progressistes de Cuba et du Nicaragua, pour briser la lutte des peuples de l'Amérique latine contre les dictatures et le fascisme.

Ce qui se passe actuellement dans la République de la Grenade n'est qu'un épisode dans l'ensemble des démarches hostiles de l'impérialisme américain, épisode dont les formes et les apparences se reproduisent dans diverses régions du monde, en particulier au Moyen-Orient et en Europe occidentale, où les Etats-Unis et leurs alliés adoptent une politique d'hostilité et d'expansion visant à semer la perturbation, à accélérer la course aux armements, à produire et stocker des armes nucléaires et à implanter des missiles en Europe, ce qui crée la menace d'une catastrophe nucléaire destructrice qui éliminerait purement et simplement la civilisation humaine.

Au Moyen-Orient, les Etats-Unis continuent de soutenir ouvertement la politique d'agression et d'expansion d'Israël et d'encourager ce pays à occuper les terres libanaises. En outre, ils complotent de manière flagrante contre les droits du peuple palestinien et contre les intérêts vitaux de nos peuples arabes grâce à leurs bases militaires fixes et mobiles dans le but de rétablir la domination coloniale sur la région arabe et de réprimer le mouvement arabe de libération nationale. Ces faits mettent les peuples arabes et leurs forces nationales, progressistes dans l'obligation de faire résolument face à la pénétration de ce pays dans la région arabe ainsi qu'à ses projets d'agression et d'expansion.

La République démocratique populaire du Yémen condamne avec la plus grande vigueur l'agression colonialiste américaine contre la Grenade. Elle proclame sa solidarité militante avec le peuple grenadin, qui lutte contre l'impérialisme pour défendre sa liberté et la souveraineté de son territoire, et elle lance un appel aux gouvernements et aux peuples du monde, ainsi qu'aux forces éprises de paix, pour qu'ils condamnent cette agression et pour qu'ils apportent au peuple grenadin toutes les formes d'aide et d'appui. La République démocratique populaire du Yémen attend, en outre, du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale qu'ils condamnent cette agression armée et qu'ils assurent l'évacuation rapide des forces américaines du territoire de la Grenade. Elle leur demande également de garantir la liberté du peuple grenadin de déterminer librement son mode de développement conformément à la Charte des Nations Unies.

Aden  
Le 26 octobre 1983